

# du mardi 19 au vendredi 22 avril

# **Organisation**

- 25 euros la journée ou 80 euros les 4 jours
- Attention : 30 places disponibles
- Mode de règlement : chèques bancaires (ordre CS VIENNE JUDO), espèces, chèques vacances ANCV
- Prévoir pique-nique du midi et goûter pensez à une bouteille d'eau
- Matériel: kimono pour judo (prêt d'un kimono pour les non-judokas), survêtement et baskets la journée pour les autres activités sportives.
- Accueil de 9 h 30 à 10 h au gymnase Georges Brun à Vienne, 3 chemin des aqueducs
- Fin de journée, 17 h au gymnase Georges Brun
- Encadrement : Patrick Sigismond, professeur de Judo et son équipe de ceintures noires.

## Programme:

- Mardi 19 avril, judo le matin après-midi,
  « Max-aventures » pour les moins de 10 ans et « accrobranche » pour les plus de 10 ans En cas de pluie, « Max-aventures » pour tous !
- Mercredi 20 avril, judo le matin et cinéma l'aprèsmidi
- Jeudi 21 avril, judo le matin, ping-pong et sports collectifs l'après midi
- Vendredi 22 avril, judo le matin, ping-pong et sports collectifs l'après midi
- Nous disposerons de la cour de l'école Nicolas Chorier et du gymnase G. Brun pour le « multisports » et le pique-nique (suivant la météo!)



① 06 11 89 54 96 ② BP 271 - 38202 VIENNE CEDEX



Le coupon doit être donné au professeur de judo ou envoyé à l'adresse (CS VIENNE JUDO –BP 271 – 38202 VIENNE CEDEX) accompagné du règlement – pas de remboursement une fois le stage commencé.

Nom et prénom de l'enfant :	Date de naissance :
Téléphone :	Mail:
Judoka 🗌 oui 🔲 non	Si oui préciser le club :
Problème de santé éventuel (ou allergies) :	
Inscription pour 4 jours : 80 euros (possibilité de faire 2 chèques de 40 euros avec un 1 <sup>er</sup> chèque déposé en avril et un 2 <sup>e</sup> chèque déposé début mai)	
<ul><li>☐ Inscription pour 1, 2 ou 3 jours (préciser lesquels – 25 euros la journée)</li><li>☐ Mardi</li><li>☐ Mercredi</li><li>☐ Jeudi</li><li>☐ Vendredi</li></ul>	

### Je soussigné,

### (nom et prénom d'un parent)

- Autorise mon enfant à participer au stage multisports du 19 au 22 avril 2022 et atteste qu'il sera couvert à cette occasion par mon assurance personnelle.
- Autorise l'encadrement du stage à prendre toutes les mesures nécessaires concernant mon enfant en cas d'accident